

hebdo communiste des P.-O.



Le Travailleur Catalan

Journal ouvert pour esprits libres !

• Covid

*Les enfants et les jeunes
en souffrance* p.4

• Rivesaltes

*Amazon, les bonnes
questions* p.5

Énergie :

*Le dépeçage d'EDF
en cours*

p.3

2€ - N°3862 - Semaine du 25 décembre 2020 au 7 janvier 2021



9 781234 567897

La culture a besoin d'air...

Et d'argent





Trois petites choses avant Noël

Des « briseurs de grève légaux »

A la poste de Prades, chez le Premier ministre, il y a eu un conflit. Les salariés solidaires ont fait grève à 100 % pour ne pas voir leurs conditions d'exercice se détériorer. Chacun le sait, après huit jours, ils ont obtenu satisfaction. Rappelons qu'un nombre important d'élus du secteur les ont clairement soutenu, ce qui n'est pas si courant. Mais le propos n'est pas là. Pour faire échouer le mouvement, la direction départementale s'est livrée à une manœuvre peu ragoûtante. Il existe, dans chaque administration ou entreprise des effectifs prévus pour faire face à des situations inattendues. Des titulaires remplaçants. Maladies contagieuses, accidents collectifs, imprévus professionnels... Dans ce cas précis, rien de tout cela. Il s'agissait d'une grève. La Poste a donc détourné les volumes (plis et colis) dans un hangar loué à un particulier à Toulouse, a convoqué une brigade entière de titulaires remplaçants d'un autre département pour faire le travail, les a logés et nourris pendant quelques jours, pensant ainsi affaiblir le mouvement et le faire échouer. D'après les postiers, cela aurait coûté un peu plus de 20 000 euros. La sagacité des postiers pradéens qui ont bloqué, après l'avoir repéré, l'entrepôt « clandestin », a été, sans aucun doute, pour beaucoup dans l'issue du conflit. Le « jaune » de La Poste a repris ses vraies couleurs.

L'arroseur arrosé arrose

Robert Villa, président actuel de la Communauté urbaine (CU) Perpignan Méditerranée lance une pétition en ligne. Bigre ! La révolte gronderait-elle ? Il entend dénoncer vertement la promotion éditoriale de « l'Indep » en faveur de commerçants étrangers au département, dont les Andorrans. Le buzz ! Le buzz ! C'est son choix. Le militant « Les Républicains » se poserait donc là en défenseur des productions locales. Bon. Le commentaire ne s'imposerait pas si le même ne faisait aujourd'hui les yeux doux à Amazon. Les études prouvent pourtant, toutes choses confondues, qu'au-delà des apparences, l'entreprise détruit sur le long terme à la fois des emplois et les petits commerces qu'il prétend défendre. Passons vite sur les impôts qu'ils ne paient pas et sur les conditions de travail d'un autre siècle. Que dire de plus ?

Le monde « ingrat » des acteurs culturels départementaux

La belle et importante manifestation en faveur de la culture, sur la place bien nommée de la République, a connu un petit moment étonnant. Au moment même où Pascal Schmitt, représentant CGT des intermittents du spectacle, démarrait son discours, quelques élus avec écharpe de la mairie RN de Perpignan se sont positionnés, sans scrupule, à ses côtés, tout contre. Ils seraient ainsi sur la photo ! Mais... Après quelques minutes de sidération partagée, une bronca bien sentie et unanime se faisait entendre, puissante et décidée. Les édiles, surpris, décampèrent. La manifestation reprit à son début. Ingrats !

Joyeux Noël quand-même

Chers amis lecteurs,

Cette année difficile se termine. Vous le savez, les rédacteurs ont fait ce qu'ils ont pu pour vous informer, pour éclairer, pour mettre l'accent sur ce qui, pris dans le tourbillon des informations, aurait pu passer inaperçu. Dans le monde, en France et dans le département. Le monde ne va pas bien. Le virus n'est pas responsable de tout. Vous le savez aussi, notre ligne éditoriale est assumée, contestant la société libérale et capitaliste d'aujourd'hui, soutenant les luttes d'intérêt général et promouvant les idées nouvelles pour une société où l'homme sera la priorité.

Nous vous remercions de votre attention soutenue et de votre fidélité. Elles nous sont précieuses.

Le journal prendra une semaine de congés après ce numéro. Le prochain numéro paraîtra en 2021. La rédaction vous souhaite de joyeuses fêtes, espérant avec vous une année 2021 bien meilleure.

La rédaction

Numéro spécial du Travailleur Catalan

Au fil des 44 pages du numéro spécial pour le centenaire du PCF, le lecteur pourra étudier une chronologie succincte des cent ans d'activités du PCF. Il trouvera des rappels historiques sur quelques grands moments de la vie du Parti communiste, des portraits de militantes et de militants, des témoignages d'adhérents anciens ou nouveaux... S'y ajoutent des analyses des évolutions stratégiques du PCF, des combats qu'il a menés et qu'il mène encore pour la paix, la liberté, de ses relations avec le monde de la culture, ou de la place des femmes dans ce parti.

Le TC Le Travailleur Catalan
Journal ouvert pour esprits libres !



Bon de commande

Nom et prénom :

Adresse :

Je commande exemplaires du numéro spécial « Cent ans du PCF ».

Je joins un chèque de : 5 € x = €

à l'ordre du Travailleur Catalan.

A retourner avec le chèque à :
Le Travailleur Catalan, 44, avenue de Prades,
66000 – Perpignan.

Au prix de 5 €, ce numéro spécial est en vente en kiosque, auprès de militants communistes ou au siège du journal.

Fête annulée, souscription ouverte

Suite à l'annulation de la fête du centenaire du PCF, une souscription à laquelle le Travailleur catalan est associé, est ouverte. Chaque souscripteur, dès lors qu'il versera un minimum de 10€, recevra le bon de soutien ainsi que le numéro spécial du TC sur le centenaire.

CRÈMERIE

"Chez Juliette"

Arrivage produits fermiers :

- Langres, Fougeru,
- Feuilles de Dreux
- Gratte Paille, etc...

à des prix défiant toute concurrence !

Rue Jean Jaurès - RIVESALTES

Journal Le Travailleur Catalan

Bulletin d'abonnement

remplir lisiblement en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

FORMULE HEBDO PAPIER

6 mois : 40€ 1 an : 78€

FORMULE HEBDO NUMÉRIQUE ET PAPIER

Site+papier 1 an : 100€ Site 1 an : 66€

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal ou cedex : Ville :

Mail : Tél :

Bulletin à renvoyer à : Travailleur Catalan, 44 av. de Prades - 66000 Perpignan. Mail abonnement TC : abonnements@letc.fr
Tél. 04.68.67.00.88 - Chèque à l'ordre du Travailleur Catalan.

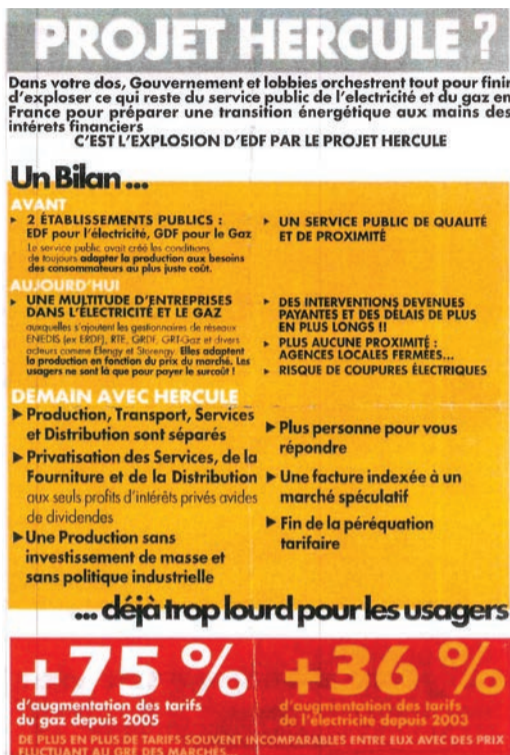
Projet « Hercule », un danger majeur pour les Français

Énergies. Dérégulation à tous les étages ! Nous y sommes. Le gouvernement obtempère aux injonctions « libéro-capitalistes » de Bruxelles et détricote ce qui restait de national et maîtrisé dans les entreprises françaises de production et de distribution d'énergie.

La revanche du capitalisme au regard des grandes réformes publiques de 1946* se poursuit, violemment. Le principe retenu par l'Europe et le gouvernement français est simple : « Donner aux opérateurs privés, aux investisseurs d'où qu'ils viennent, un espace où les profits seront rapidement et facilement accessibles : la distribution et la commercialisation » précise ainsi un député communiste dans son intervention. Les milliards d'euros sont donc là, à portée de main. A l'instar des réformes successives dans le domaine des communications ou du transport ferré, le projet Hercule servira la finance et les investisseurs. « On mutualise les dépenses et on privatise les profits » poursuivait-il. Quelques explications et éclairages s'imposent.

Le dépeçage en trois entités. Trois couleurs pour appâter le chaland !

Fabien Gay, sénateur communiste, posait ainsi la question à la ministre de la Transition écologique : « (...), EDF-GF étaient deux entreprises publiques, deux entreprises intégrées, de la production à la distribution, qui garantissaient l'accès à l'énergie partout sur le territoire à un tarif réglementé, elles étaient un savoir-faire des salariés envié et reconnu dans le monde, elles étaient la souveraineté, l'indépendance et le patrimoine de la France. (...) Déréguler, déréglementer et privatiser, tel est votre seul credo ». Évoquant ensuite les fortes hausses de tarif depuis 15 ans, la sécurité énergétique mise à mal, et les conditions de travail et de formation dégradées, il décrit ensuite à grands traits la réforme Hercule : « L'entreprise EDF,



PROJET HERCULE ?

Dans votre dos, Gouvernement et lobbies orchestrent tout pour finir d'exploser ce qui reste du service public de l'électricité et du gaz en France pour préparer une transition énergétique aux mains des intérêts financiers

C'EST L'EXPLOSION D'EDF PAR LE PROJET HERCULE

Un Bilan ...

AVANT

- 2 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS : EDF pour l'électricité, GDF pour le Gaz
- UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

AUJOURD'HUI

- UNE MULTITUDE D'ENTREPRISES DANS L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ
- DES INTERVENTIONS DEVENUES PAYANTES ET DES DELAIS DE PLUS EN PLUS LONGS !!
- PLUS AUCUNE PROXIMITÉ : AGENCES LOCALES FERMÉES...
- RISQUE DE COUPURES ÉLECTRIQUES

DEMAIN AVEC HERCULE

- Production, Transport, Services et Distribution sont séparés
- Plus personne pour vous répondre
- Privatisation des Services, de la Fourniture et de la Distribution
- Une facture indexée à un marché spéculatif
- aux seuls profits d'intérêts privés avides de dividendes
- Fin de la péréquation tarifaire
- Une Production sans investissement de masse et sans politique industrielle

... déjà trop lourd pour les usagers

+75% d'augmentation des tarifs du gaz depuis 2005

+36% d'augmentation des tarifs de l'électricité depuis 2005

DE PLUS EN PLUS DE TARIFS SOUVENT INCOMPARABLES ENTRE EUX AVEC DES PRIX FLUCTUANT AU GRE DES MARCHÉS.

après GDF, sera scindée en trois entités : la première, bleue, rassemblant le nucléaire et le thermique ; la deuxième, azur, comprenant les barrages hydroélectriques ; la troisième, verte, avec toutes les autres activités, parmi lesquelles Enedis, les énergies renouvelables et la commercialisation. Les deux premières, demandant investissements, resteront publiques. La verte, source de profits, sera privatisée. EDF sera ainsi privée de sa capacité à innover et donc à réussir la transition énergétique et écologique du XXI^e siècle ». Il concluait ainsi son intervention : « Êtes-vous prête à renoncer à votre funeste projet ou à donner la parole au peuple français, par référendum, sur l'avenir de leur bien commun ? ».

Les coûts à la charge de l'État, donc des citoyens

Il y avait déjà l'inique taxe Contribution service public électricité que chaque usager paye et retrouve sur sa facture. Il s'agit de « soutenir l'action de service public des opérateurs privés dans le domaine de l'énergie renouvelable » qui réalisent pourtant des profits rapides et considérables. Il y avait l'obligation faite à EDF d'achat à un tarif très élevé des productions alternatives et intermittentes, liée par contrat. Il y aura maintenant le dispositif « Accès régulé à l'électricité nucléaire historique », obligeant l'entreprise publique à la vente d'une partie de sa production (25%) aux « marchands » à un prix bas ne couvrant pas les frais de production. La boucle est bouclée. L'autoroute des profits est ouverte.

Michel Marc

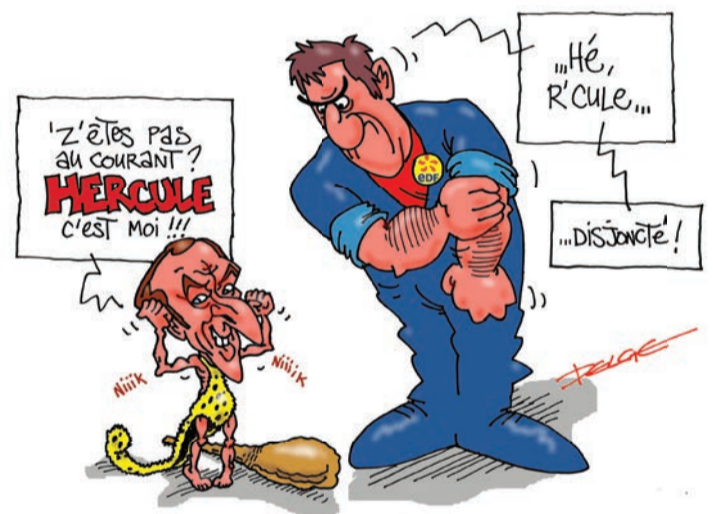
* Texte de Marcel Paul ci-contre

Du côté des syndicats, unanimité contre

L'unanimité des syndicats de l'entreprise contre la destruction d'EDF fait événement. Par deux fois, ils ont ensemble appelé à une grève des personnels, dont la dernière le 10 décembre. La CGT, la CFE CGC, la CFDT et FO ont cosigné un texte qui ne laisse planer aucun doute. « (...) pour faire entendre notre voix d'opposition à la désintégration des entreprises historiques EDF et Engie ». Les syndicats ont interpellé le Premier ministre qui n'a pas répondu, et la présidente de la Commission Européenne a refusé de recevoir les représentants de l'intersyndicale : « Cela traduit clairement le peu de considération que ces hauts responsables politiques portent aux agents des IEG, (industries électriques et gazières), aux représentants du personnel, à l'avenir des entreprises et au service public de l'énergie ». La mobilisation est en constante hausse et devrait se renforcer dès janvier. Un courrier, une lettre ouverte, a été envoyé à l'ensemble des élus.

Du côté des politiques, un rassemblement inattendu, qui grandit

Se battre pour l'énergie...



Évidemment, de par leur nature et leur histoire, les communistes sont vent debout, au Sénat, à l'Assemblée nationale, partout où ils peuvent soutenir la résistance au projet et faire grandir l'idée d'une grande entreprise nationale du XXI^e siècle, capable à la fois d'éradiquer la précarité énergétique et d'être moteur dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Ce qui est plus surprenant, c'est la présence inattendue d'autres élus, dont certains de LR, à la conférence de presse donnée par Sébastien Jumel du PCF. Plusieurs groupes se trouvaient ainsi présents, côte à côte, pour dénoncer la grande braderie et appuyer les propos du député PCF. LFI conteste aussi l'ensemble de la réforme, ce qui ne surprendra personne. Le PS, plus réservé et encore marqué par sa campagne en faveur de la « concurrence libre et non faussée de 2005 » n'en réclame pas moins un RIP (référendum d'initiative partagée) pour préciser-ils, « empêcher la sécabilité d'EDF ». S'adressant aux députés, l'intervenante socialiste déclarait : « Vous êtes gaullistes : nous devons maintenir EDF dans son intégrité ! ». Plus étonnant est le silence ou la discrétion sur le sujet de EELV. Rien sur le site national, aucune déclaration d'importance sur les réseaux sociaux et rien sur le site de leur groupe à l'Assemblée nationale. A suivre. Les éclairages apportés aux citoyens seront sans aucun doute, déterminants pour l'avenir. Et là, « c'est pas facile » précisait le responsable CGT de Perpignan.

Bref discours de Marcel PAUL en 1946 aux Agents EDF-GDF

Je vous demande de ne jamais oublier que vous avez en charge un instrument fondamental de la vie du pays. Votre dignité, comme l'intérêt national, vous font un devoir impérieux de continuer à défendre, sans jamais défaillir le Service Public, propriété de la nation, contre les représentants du grand capital industriel et bancaire dont le seul objectif est d'asservir encore plus le pays à leurs insatiables besoins de domination et de profits ; de continuer avec le même courage à défendre notre légitime Statut National, nos Retraites, nos Œuvres Sociales, qui font désormais corps avec les deux Etablissements Publics, issus du Conseil National de la Résistance, expression du combat de ceux qui ont été jusqu'au sacrifice de leur vie pour sauver le pays et, avec lui, ses riches traditions d'humanisme et de liberté.

Marcel PAUL

Les effets de la crise sur les enfants et la jeunesse

Parlement. La députée communiste Marie-George Buffet a rapporté la commission d'enquête de l'Assemblée nationale « pour mesurer et prévenir les effets de la crise du Covid-19 sur les enfants et la jeunesse ».

La commission a procédé à de nombreuses auditions, elle évoque un manque criant de prise en compte de la parole de cette partie de la population dans le contexte des derniers mois. S'il a souvent été dit que la jeunesse était relativement épargnée par l'épidémie de Covid-19, la commission d'enquête note que ses conséquences indirectes sur la santé de cette tranche de la population ne sont pas négligeables. Le rapport évoque « les effets négatifs du recul de l'activité physique et des déséquilibres alimentaires, des retards dans la prévention et les traitements, de pathologies autres que le coronavirus, plus marqués dans les milieux populaires et le risque de dépendance lié à l'usage accru des écrans. »

La commission préconise l'investissement dans la médecine scolaire et les dispositifs de santé universitaire, ainsi qu'une association plus conséquente de leurs personnels. Marie-George Buffet a ainsi déploré, « des erreurs dramatiques comme ces campagnes anxieuses qui ont été développées où l'on voyait des jeunes s'embrasser, puis la grand-mère qui mourait... On a dit

aux jeunes : vous êtes coupables ! ».

Un accès à l'éducation malmené

Pour ce qui est de l'année scolaire, le rapport évoque « une césure sans précédent pour les élèves » et le fait que « pour la première fois depuis la loi dite Ferry du 28 mars 1882, la scolarisation est apparue comme non obligatoire entre les mois de mai et juillet ». Un événement inédit qui n'a pas été sans conséquence pour les élèves. Les familles ont été déboussolées par « la classe à la maison », et là encore, les disparités sociales se sont faites jour, notamment au regard de la fracture numérique. Le rapport insiste sur le creusement des inégalités en la matière, sociales et territoriales, et sur un phénomène de décrochage scolaire.

Des violences intra-familiales invisibilisées

Les auditions ont mis en lumière des situations de violence sur mineurs « beaucoup plus complexes à détecter dans le contexte du confinement, notamment en



Marie-George Buffet a ainsi déploré, « des erreurs dramatiques comme ces campagnes anxieuses... »

raison de la fermeture des écoles ainsi que l'augmentation des cyberviolences via les réseaux sociaux. » Le rapport évoque la situation dégradée des jeunes mineurs non-accompagnés et une hausse de la précarité notamment dans le domaine du travail. La commission propose, entre autres, la création d'une délégation aux droits des enfants à l'Assemblée nationale, à l'image de celle qui est dédiée aux droits des femmes.

Jacques Pumaréda

Mépris

Le Premier ministre a annoncé au détour d'une déclaration que l'école serait facultative les jours précédents les vacances, sans que jamais personne, et encore moins le ministre de l'Éducation nationale qui le rencontre quotidiennement, n'ait pris le temps d'en avertir l'ensemble de la communauté éducative... Quel mépris pour les chefs d'établissements qui se battent contre l'absentéisme scolaire ! Quel mépris pour les enseignants qui, dans des conditions encore plus difficiles du fait de la crise sanitaire, planifient leur travail, construisent leur progression pédagogique ! Quel mépris pour les parents d'élèves mis devant le fait accompli !

Le gouvernement reconnaissait ainsi implicitement que les écoles, les collèges et les lycées sont des lieux de contamination, alors que depuis des semaines ils n'avaient cessé d'assurer que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes de l'Éducation nationale...

Certes, pour pérorer sur les « tenues républicaines », pour saturer ses interventions des mots « école de la République », pour accumuler les promesses creuses, le sinistre ministre de l'Éducation nationale n'est pas en reste.

Mais pour passer aux actes, pour informer et débattre avec les personnels de l'Éducation, pour prendre en compte leurs demandes, pour être à l'écoute de la parole des parents d'élèves et des lycéens – autres que ceux du syndicat qu'il a créé –, visiblement Jean-Michel Blanquer a d'autres chats à fouetter.

Jusqu'à quand enseignants, chefs d'établissements, parents d'élèves, collégiens et lycéens devront-ils subir ce mépris ministériel ?

R.G.

Le PCF a fixé son agenda pour 2022

Présidentielles. Le 12 décembre, le conseil national du PCF s'est réuni pour fixer le calendrier en vue de son 39^e congrès et des élections présidentielle de 2022.

« Chez nous, ce sont les adhérents souverains qui décident », souligne Fabien Roussel, secrétaire national du PCF. Il y aura bien sûr appel à candidature. Ce n'est pas dans la culture des communistes d'approuver ou non un candidat auto-désigné.

Si la situation sanitaire le permet, le 39^e congrès se déroulera du 5 et 7 novembre 2021. Auparavant une conférence nationale se tiendra les 10 et 11 avril pour débattre d'un projet politique et trancher sur notre candidat aux présidentielles. Un vote des adhérents s'en suivra du 7 au 9 mai.

Un projet politique et un choix définitif du candidat

La conférence nationale d'avril optera pour la présentation d'un candidat communiste dont elle avancera le nom ou le soutien à un candidat

non-communiste en capacité de porter le projet qu'elle adoptera. Un appel à candidature interne sera lancé. Lors d'un vote national les adhérents auront le dernier mot.

Le choix du candidat sera définitif, le congrès de novembre ne pourra pas réviser cette décision. « Le choix que nous faisons au printemps, c'est pour aller jusqu'au bout », précise Fabien Roussel. Le congrès portera sur l'analyse de la situation politique et la visée transformatrice défendue par les communistes.

Les crises sociale, économique, environnementale, démocratique... s'aggravent. Les errements de la crise sanitaire ont fabriqué une prise de conscience : le capitalisme est devenu incapable de régler les problèmes et résoudre les crises. Tout cela est donc à l'ordre du jour, et « notre horizon de combat va très au-delà de la présidentielle », affirme ainsi Pierre Laurent, président du conseil national. « Nous voulons faire vivre

le courant révolutionnaire que nous incarnons depuis un siècle maintenant », complète Fabien Roussel.

Le PCF absent des présidentielles depuis 2007

Le Pcf est, depuis l'avènement de la V^e République, confronté à un dilemme : soutenir un candidat au risque de disparaître du débat public ou porter ses propres couleurs, dérogeant au rassemblement des forces de progrès qu'il défend pour les autres échéances.

L'absence d'un candidat communiste depuis 15 ans a contribué à une perte d'influence et à une forme d'effacement du PCF. Les adhérents ont sanctionné ces choix au dernier congrès en choisissant pour la première fois de leur histoire, un texte alternatif à celui de la direction sortante comme base de discussion à leur congrès de 2018.

Dominique Gerbault

« Pyrénées-solidarité », suites...

Humanitaire. Le précédent numéro du journal évoquait l'existence, la « philosophie » et l'action de cette association importante, Pyrénées-Solidarités*. La « boutique » de l'avenue Joffre n'est pas le seul dispositif opérant.

« Il y a les maraudes, quotidiennes, qui aident à rencontrer les personnes sans logis, qui ont dormi dehors, et qui, momentanément, sont sans ressort. Par exemple, on rencontre une personne à la gare, nous essayons de la convaincre d'une visite à la boutique, de rencontrer des personnes ressources, du personnel médical... Et, si on le peut, après quelques semaines, on peut stabiliser la personne et la placer dans un centre d'hébergement » précise Nathalie Delon.



L'idée de « pension de famille » est en train de grandir dans l'association.

Une autre histoire peut alors commencer.

Les pensions de famille

La question du logement est aussi au centre, indispensable, et l'apprentissage du « savoir habiter » s'impose. Pour cela, une série d'étapes et de protocoles différents existent. (Bailleurs sociaux, « logement accompagné »...). L'idée de « pension de famille » est en train de grandir dans l'association. Deux sont en œuvre dans le département. Il s'agit de « bâtiments dédiés, avec appartements « intimes » et parties communes. On peut ainsi à la fois loger et rompre l'isolement. Pour l'instant, ces tentatives donnent toute satisfaction. Ça fonctionne » explique le président. Des dispositifs de retour à l'emploi et d'apprentissages existent aussi, de façon pérenne.

Michel Marc

* Association loi 1901, à but non lucratif

85 salariés permanents, en CDI (75 ETP, équivalents temps plein) et quelques contrats CDD

Ressources : Financé par

- l'État dans le cadre DDSC (cohésion sociale) pour 80 %
- l'Europe (programme FAMI) important pour les réfugiés
- Le Conseil départemental « qui apporte beaucoup et fait le travail »
- La fondation Abbé Pierre

L'école publique malmenée

Education. La FCPE66, fédération des parents d'élèves, a dénoncé la situation scolaire au cours du Conseil départemental de l'Éducation nationale.

Une année pas comme les autres, c'est le moins qu'on puisse dire dans cette crise sanitaire aux multiples conséquences. Les parents d'élèves se sont attachés à mesurer pour les élèves comme pour l'institution scolaire ce qui s'est passé.

« La Covid-19 aura changé beaucoup de choses, nous aura appris le numérique, l'école à distance, mais aura accru les faiblesses du système scolaire. Des promesses pour 2021, des promesses seulement ! Seules les difficultés demeurent. Dans l'école publique de la République, rien de nouveau, les espérances s'épuisent ! »

La FCPE constate comment l'école source de bonheur et de réussite pour tous est devenue source de dan-

ger et de décrochage. Elle dénonce plus particulièrement la situation des élèves de Terminale.

« L'épuisante réforme du lycée ne résiste pas au choc de la crise sanitaire, nos enfants en font les frais et ce n'est pas acceptable. Augmentation de la charge de travail personnel, appropriation des programmes plus difficiles avec la raréfaction des interactions avec les professeurs, incertitudes sur la pondération des notes et la prise en compte du contrôle continu... dans ces conditions, comment ces lycéens peuvent-ils construire sereinement leurs projets d'orientation pour l'année prochaine ? Ils ont non seulement rendez-vous avec « Parcoursup » mais aussi malheureusement, avec l'inégalité des chances et des droits. »

Les adolescents fragilisés ont besoin de lien social

La FCPE s'interroge sur la continuité pédagogique actuelle pour les lycéens. En effet, une semaine sur deux, pour la plupart des lycées, les enfants n'ont pas cours, seulement de longs exercices sans leçon. Et ces semaines alternées sont plutôt vécues comme des micro-vacances et vont accélérer le décrochage scolaire de certains. D'autres solutions auraient pu, et auraient dû, être envisagées dans l'intérêt des enfants. Un droit effectif à la réussite pour tous suppose des aides pédagogiques, matérielles et médico-sociales pour que chacun puisse étudier dans de bonnes conditions, tel est le message que les parents d'élèves ont voulu faire passer.

Jacques Pumaréda

Liberté, Égalité, Papiers !



Samedi 19 décembre plus de 200 manifestants se sont rendus devant le maire de Perpignan.

Dans le cadre d'une journée nationale consacrée à la solidarité avec les migrants, à l'appel d'un collectif très large, ils étaient plus nombreux qu'à l'habitude à dire leur colère et leur humanité. La guerre menée par les autorités et le gouvernement contre les migrants et les sans-papiers leur est devenue insupportable. « Ils ne respectent plus le droit d'asile, alors même que l'État français est en partie responsable de guerres et de partenariats économiques honteux qui provoquent l'exil » explique ainsi le texte collectif distribué pendant l'initiative.

L'exception perpignanaise rajoutait évidemment à l'ensemble et expliquait le lieu du rassemblement. « Le maire RN et son conseil municipal ont décidé illégalement de l'érection d'un commissariat, d'un poste de police, en lieu et place d'un autre projet préexistant d'un lieu d'accueil pour jeunes adolescents isolés et sans hébergements, lieu d'accueil si nécessaire et tant attendu », précisait, lors de son allocution, Josy Boucher, porte parole du collectif. « Le chantier est en cours, ici, en face de nous, dans le bâtiment libre de l'ancien café La Cigale ». Elle revenait ensuite sur l'ignoble amalgame fait entre immigration, trafic et terrorisme, prononcé il n'y a pas si longtemps au Perthus par le président Macron et son ministre de l'Intérieur du moment. « Le gouvernement aggrave les crises, semant la misère, le désespoir, le racisme et la haine quand nous aurions besoin de solidarité, de liberté et d'égalité ». La manifestation se rendait ensuite, traversant le centre ville, sur le parvis de la mairie de Perpignan.

M.M.

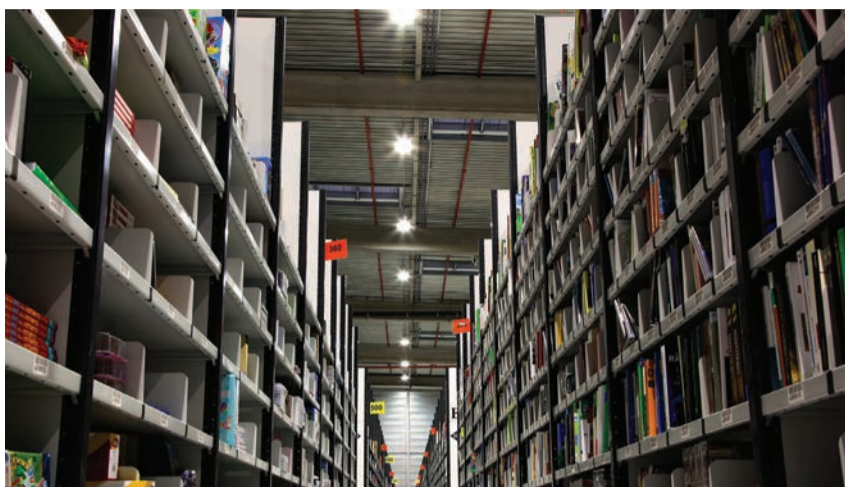
Amazon aux portes de Perpignan ?

Rivesaltes. La vente d'un terrain dans la zone logistique de Rivesaltes par la SCI Julia pour le compte d'Amazon fait polémique pendant que la multinationale fait exploser ses profits grâce à la crise sanitaire.

L'achat d'un terrain industriel dans la zone logistique de Rivesaltes a été fait par une société immobilière, la SCI Julia, mais pas pour n'importe qui. C'est Amazon, géant du commerce sur le net, qui ne s'implique jamais dans les tractations immobilières « dans le but d'économiser ses charges d'exploitation », nous rapporte l'Indépendant, et mieux valoriser ses marges de profit qui ont progressé de 5,2 milliards de dollars en 2020.

Stratégie d'implantation huilée

Déjà en 2012, Arnault Montebourg, alors ministre du Redressement productif, s'était félicité de l'implantation d'Amazon à Châlon-sur-Saône afin de compenser la liquidation des emplois des 3 000 emplois de Kodak. Elle utilise toujours les mêmes méthodes en mettant sur la table la perspective de l'emploi tout en se dégageant de la pression fiscale en France puisque le siège est basé au Luxembourg, tour de passe-passe toléré depuis le début par les pouvoirs publics. Ce groupe, qui prévoit une embauche nouvelle de 100 000 emplois



Le recours au E-commerce dont Amazon est un des principaux leaders mondiaux, a provoqué en 2018 la destruction de 114 000 emplois contre 33 000 créations en France.

aux USA et au Canada, renforce aussi ses bases en Europe et en France. Peut-on supposer que pour quelques dizaines d'emplois créés dans la foulée d'une éventuelle mise en service de l'espace, certains élus se seraient laissés tenter ?

C'est certainement ce qui a motivé la majorité de la communauté de communes et son président Robert Vila, maire de Saint-Estève, qui a lancé en dérivation une pétition contre l'Indé-

pendant « accusé de plébisciter le commerce andorran », s'indigne Alain Baute, directeur du journal. Autant dire que le rejet du monstre ne fait que croître à un moment où la demande de circuits courts et vertueux mobilise de nombreux citoyens.

Solde négatif pour l'emploi

Selon une étude de Kavala Capital recommandée par le journal *Alternative économique*, le recours au E-commerce

dont Amazon est un des principaux leaders mondiaux, le recours à la vente par le net a provoqué en 2018 la destruction de 114 000 emplois et n'a créé dans le même temps que 33 000 emplois, rien qu'en France.

Des citoyens salariés sous contrôle

Amazon pratique une politique d'optimisation de la productivité de ses sites en essayant de proscrire toute tentative d'implantation des syndicats de lutte, particulièrement la CGT. Jean-Baptiste Malet, journaliste et auteur du livre « *le meilleur des mondes* » avait déjà vérifié sur place, en 2011, le sort qui était fait aux salariés soumis à des cadences infernales et une surveillance quasi carcérale. En cette fin d'année 2020, Nassim, élu CGT d'Amazon Brétigny-sur-Orge, harcelé par sa hiérarchie, est défendu par ses camarades de l'UD-CGT de l'Essonne et le syndicat CGT d'Amazon. Force est de constater que la finance n'est décidément pas invisible. Son visage, c'est Jeff Bezos, première fortune mondiale.

Yvon Huet

Un scandale en cache un autre

Boîtes d'intérim. Les intérimaires de la société Médicoop66 ont manifesté pour réclamer leur dû.

Les salariés de la société Médicoop66 ont manifesté sous les fenêtres de leur siège social. Pour être mieux payés ? Non, mais pour être payés tout simplement. Des salariés doivent donc manifester dans la rue pour recevoir leur dû. Sans salaire, comment manger, payer son loyer... ? Le préjudice ne s'arrête pas là. Le non-paiement des salaires a entraîné le passage en interdit bancaire de nombreux salariés.

Ce non-paiement des salaires résulte d'une sous-traitance généralisée, elle-même conséquence d'une gestion purement financière. Car Médicoop66 ne paie pas directement les salariés embauchés, mais sous-traite la paie à une autre société. L'action syndicale a permis de commencer à débloquer les salaires, mais la procédure n'est pas encore terminée. Certains n'ont encore rien touché. Des actions aux prud'hommes sont lancées.

Le département ne finance pas Médicoop66 mais participe au financement des associations et organismes qui l'utilisent. Le nom de « coopérative » en a peut-être abusé certains. Ce terme pouvait révéler de bonnes intentions. Contactée par téléphone, Françoise Fiter, conseillère départementale explique que « Médicoop66 n'agit pas autrement qu'une société d'intérim classique ».

Nécessité d'un droit de regard sur les financements publics

La conseillère départementale déclare que « bien que ne finançant pas Médicoop66, le Département doit avoir un droit de regard sur l'utilisation des fonds public. Il finance les associations, UNAPEI, Fondation Sauvvy, et d'autres qui utilisent les services de Médicoop66. C'est donc l'argent du Département et de l'État (pour

les EPHAD), c'est-à-dire notre argent, qui finance Médicoop66 ». Le Département a organisé une rencontre entre ses responsables et les grévistes.

Elle ajoute que « les intérimaires souvent mal payés et mal formés ne sont pas les mieux placés pour s'occuper de personnes en détresse ou en situation de précarité. Ces dernières, pour s'insérer ou se réinsérer dans la société ont besoin d'être accompagnées par des salariés qualifiés, dont la situation est stable. Un dialogue constant doit exister entre les établissements d'accueil et le Département ».

Le non-paiement des salariés de Médicoop66 a jeté un coup de projecteur sur des pratiques courantes mais répréhensibles telles que l'emploi abusif d'intérimaires et la sous-traitance en cascade.

Ève Gerbault

Disparition de Julienne de Gransaigne

Julienne de Gransaigne s'en est allée comme elle avait vécu, dans la discrétion. Julienne était une femme cultivée, généreuse, communiste, jusqu'au bout fidèle à son parti. C'était une militante, politique, mais aussi impliquée dans des associations. Avec son mari, ils étaient un point d'attache pour les habitants de la cité de Vernet-Salanque dans le Haut-Vernet à Perpignan. Julienne a continué après son veuvage. L'âge et des problèmes de santé l'ont amenée à réduire ses activités mais, tant qu'elle a pu, elle se tenait au courant, utilisait les réseaux sociaux.

C'est une belle personne qui nous a quittés.

Communautés de communes Conflent-Canigò, des débats sous surveillance

Conflent. Les débats récents au sein de la collectivité Conflent-Canigou ne cessent d'interroger. La loi NOTRe(*) signifie-t-elle la fin de la démocratie communale ?

C'est la question que l'on peut se poser après les débats du conseil communautaire qui s'est tenu à Prades, jeudi 17 décembre. Un certain nombre de décisions échappent aux communes, victimes de transferts de compétences à la communauté. La ville majeure, siège de la communauté, bénéficiant d'un nombre élevé de conseillers, peut ainsi imposer un certain nombre de ses décisions.

Cela s'est vérifié à Prades. Il est à craindre que le projet de rénovation de la Maison Félip, sur la place de la République, ne bénéficie qu'à la ville centre., Prades. Lors du vote à main levée de ce projet, même les communes qui ont ensuite confié, en aparté, y être opposées, se sont vues obligées de voter pour, par crainte de « représailles financières ». Les dotations d'État ayant considérable-

ment diminué pour les communes, beaucoup d'entre elles n'ont plus pour vivre que les subventions que leur alloue la communauté de communes. La réalisation de leurs besoins dépend, au bout du compte, du bon vouloir du président de cette dernière.

Par ailleurs, comme très souvent, l'ordre du jour n'est connu que quelques jours avant le conseil, et il devient de plus en plus difficile de faire participer les habitants aux décisions. On perçoit bien le manque à gagner que cela représente pour une véritable gestion démocratique des territoires.

Délégations de services publics, une fausse facilité

Autre problème, le recours, de plus en plus fréquent, aux délégations de services publics donne parfois aux élus l'illusion d'une possible décharge de responsabilités. Revers de la médaille, le coût est souvent plus élevé pour les usagers, sans garantie de qualité de service.

Cette pratique devient même tellement courante que certains élus ne se posent plus de question sur sa légitimité et trouvent aberrant que les compétences puissent s'exercer dans le cadre du service public. La loi NOTRe détermine l'usage de ces pratiques et oblige les communes à se regrouper et à abandonner leurs compétences l'une après l'autre. Du local au national il devient urgent de mener le débat sur la démocratie et d'associer les citoyens aux décisions prises.

Ève Gerbault et Pierre Serra

* Nouvelle Organisation Territoriale de la République.



A Prades, la rénovation de la Maison Félip a été actée.

Noël des enfants de sans-papiers

L'« Arbre de Noël », remise de cadeaux aux enfants de sans-papiers, s'est déroulé le 19 décembre dans les locaux du Travailleur catalan, comme chaque année depuis six ou sept ans. Cette année, ce sont les « Cartables d'identité », constitués d'enseignants du collège Pons -association née en 2017 suite à l'expulsion d'une de leur brillante élève- qui étaient à l'œuvre. Après plusieurs jours de collecte, de tri et d'emballage, ils ont pu donner de magnifiques cadeaux à une centaine d'enfants. Cadeaux émanant de donateurs, ou bien résultats de collectes de collégiens et lycéens. Les Artistes solidaires ont animé des ateliers créatifs tout au long de la journée au grand plaisir des enfants. Le tout en respectant les consignes sanitaires (petit nombre d'enfants dans les ateliers, nombre limité de personnes dans la salle, etc.). Bref une édition 2020 particulièrement réussie, conviviale et joyeuse malgré les contraintes du moment.



En Català



Més mots

- Ja està, Corona-virus ha sigut el neologisme de l'any més votat i entrarà al diccionari de la llengua catalana. Això

dels mots que apareixen i desapareixen, és realment una cosa divertida!

- Sempre ha sigut així, és la capacitat i la bellesa de tota llengua de debò... i sempre hi ha hagut gent que ha sabut aprofitar de la retòrica o ha volgut dir les coses d'una manera més suau o menys brutal: lo de "tècnic de superfície" enlloc d'escombriaire, o bé "un tal no és gaire en forma" per dir que és molt malalt, o fins i tot que algú "ens ha deixat", per no dir que s'ha mort.. d'això se'n diuen eufemismes, minimitzar per no ferir, sovint...

- Sí, mes lo nou ara, és que part de la retòrica ha passat en mans de la política i de l'economia, perquè aquests sectors han entès lo important que és la manera de dir les coses. L'exemple Classic es el dels acomodaments: Fa poc temps, eren senzillament acomodaments, això no anava bé, i va sortir el concepte de "pla social"...

- Per finalment arribar avui a parlar de «pla de salvaguarda dels llocs de treball»... o com amagar la violència social... encara que sigui diguent el contrari de lo que se fa!

- El que no entenc, és quan se segueix utilitzant paraules despectives quan seria fàcil de canviar-les.

- Per exemple?

- Per exemple en l'estimat rugbi on se continua a parlar de "titulars" i "reemplaçants" quan se sap que els partits ja no se juguen a quinze sinó a vint-i-tres, i que entrades i sortides depenen de l'estratègia dels entrenadors..

- Se podria parlar doncs de "començadors" i "acabadors"?

- Serà més fàcil la feina d'un escombriaire si se li diu "tècnic de superfície"?

- I serà morir un xic menys si només es deixar la vida?

C & C

Oyonnax chute à Aimé-Giral

Rugby. Dans un match âpre et disputé, l'USAP fait plier Oyonnax (20-10).

Ils étaient invincibles à l'extérieur, même si la notion de domicile et d'extérieur n'existe que très peu lors de matchs joués à huis clos.

Ils avaient, en particulier, réalisé un honorable match nul à Colomiers. L'USAP était loin de prendre de haut cette équipe de haut budget, pardon du Haut-Bugey, même amputée de certains titulaires. Manny Edmonds, leur entraîneur, bien connu en Pays catalan, n'avait-il pas annoncé avant la rencontre : « *Nous venons à Perpignan pour gagner* ». Très bien ! Motivation plus motivation égale rage de vaincre. Et cette rage les Catalans l'avaient emmagasinée depuis quelques semaines sachant que ce match risquait d'influer sur la fin de la saison pour l'une des deux premières places qualificatives. Il fallait s'imposer à domicile.

Pression du résultat ou fatigue ?

Non, rien ne fut facile au cours de ce match. Beaucoup trop de fautes, en début de match en particulier, dues, peut-être, à une certaine fébrilité et une anormale impatience. Des touches perdues, mais ce n'est pas nouveau ! Une défense moins précise qu'à l'accoutumée qui permit aux Oyomen de créer deux énormes brèches dans les flancs catalans. Fort heureusement, grâce à une solidarité exemplaire, les porteurs du blason surent, dans un dernier sursaut préserver leur ligne.

Contrairement aux autres adversaires, les joueurs d'Oyonnax ont été très endurants et aussi très agressifs tout au long de la rencontre. Les Catalans n'ont pas réussi à prendre le dessus physiquement, à prendre l'adversaire à la gorge comme lors des précédents matchs.

Fatigue aussi ? Certainement. Sans une conquête et une défense efficaces, la victoire devient, dès lors, plus laborieuse.

Un seul essai tout de même pour les joueurs de la Plastic Valley, même s'il fut entaché d'un en-avant. Alors ?

Vidéo ou pas vidéo ?

La saison dernière d'aucuns déploraient l'absence de vidéo en Pro D2. Elle est arrivée cette saison avec ses avantages mais aussi, avouez-le, ses inconvénients. Il est, en effet, fréquent d'arrêter la rencontre, parfois pendant près de six minutes (Grenoble-Biarritz), pour vérifier si la pointe d'un crampon n'a pas effleuré la ligne de touche. Et vas-y qu'on remet des ralentis, des prises de vues image par image, des arrêts sur image. L'arbitre prend rarement l'initiative de la décision, mais, par contre, s'il ne fait pas appel à la vidéo c'est le tollé général. Un essai est accordé à Oyonnax après passe en-avant. Pas de vidéo au grand dam de Patrick Arlettaz, entraîneur de l'USAP et du capitaine Matthieu Acébes qui l'encadrent à la mi-temps pour mieux le recadrer, un essai ayant été refusé à l'USAP en première période après vidéo. En seconde mi-temps, les Catalans marquent un essai (très beau par ailleurs!) entaché d'un léger en-avant lors de la dernière transmission. L'arbitre ne demande pas la vidéo, conscient qu'elle prouverait la faute des Catalans. Compensation, me direz-vous ? Vidéo mal utilisée ? Bien sûr !

Victoire poussive mais excellente pour le moral catalan.

À Colomiers l'USAP est battue par... l'USAP

Menant 6-12 à la pause, les Catalans s'effondrent en seconde période (23-18). Bonus défensif sauvé

Jouer deux matchs en quatre jours, face à des équipes du haut du tableau, n'est pas concevable en rugby. Organismes trop sollicités, récupération insuffisante (72 heures) physiquement et nerveusement. Et même si Colomiers a bénéficié de 24 heures supplémentaires de repos, force est de constater que le manque de fraîcheur a plombé un match qui aurait pu être plus agréable à suivre.

Le banc de l'USAP pensé pour relancer, à l'heure de jeu, une équipe catalane fatiguée. Manqué ! C'est à partir de l'entrée des remplaçants que la situation se dégrade. Baisse de régime de l'équipe, manque de jugeote de certains joueurs. Erreur grossière et le match bascule. Essai de pénalité justifié (7 points), carton jaune, essai columérin pendant l'infériorité numérique (7 points de mieux). Retour du joueur puni qui se met aussitôt à la faute (encore 3 points). Avec 17 points encaissés en dix minutes, les Catalans ont eux-même scellé leur sort. Très justement le point de bonus défensif vient conclure une rencontre que les Catalans perdent par leur faute et par leurs fautes (18 pénalités encore!)

L'USAP en tête de la Pro D2 mérite bien les dix jours de repos octroyés aux joueurs.

Bones festes de Nadal a totes i tots !

Jo Solatges

Jean Rousset n'est plus

L'homme était connu. L'ami, l'instit, le militant. Dans le quartier et dans le monde départemental du Rugby.

Enseignant à l'école Léon Blum depuis le début des années 50, il initia, avec ses collègues et notamment Simon Salvat, à la fois des novations pédagogiques (mi-temps pédagogiques alors acceptées par l'Académie) et la création d'une association dont la notoriété ne se sera jamais démentie, le FLHV (Foyer Laïque du Haut Vernet) en 1958. Des centaines d'anciens élèves du quartier gardent de leur passage à l'école publique un souvenir tenace et tendre. Ils se rappellent l'intransigeance de l'homme, sa sévérité même, le sérieux, et la confiance que Jean, dans le même temps leur faisait. « Tous capables ! » pensait-il, et ces anciens élèves le remercient. Les valeurs qu'il portait, républicaines, valeurs de tolérance et de respect auront fait leur chemin. Elles sont encore bien présentes. Il a toujours habité dans la même rue, la rue Terrus. Quand Jean Laffon, président du Football et la mairie de Perpignan perdaient la tête en voulant à la fois rejoindre l'élite professionnelle et construire un grand stade en lieu et place de Gilbert Brutus, il s'opposa jusqu'au bout à l'expropriation et à la vente de sa maison. Lecteur assidu du Travailleur Catalan, « compagnon de route », il fut quelques fois candidat sur des liste d'union de Gauche à la mairie de Perpignan. Il a suivi sans discontinuer l'activité de sa « famille », le FLHV jusqu'à son dernier souffle, heureux que l'aventure se poursuive. Le journal présente à Manou et à ses proches ses plus sincères condoléances.



Jean avec les siens au stade qui porte aujourd'hui son nom.

M.M

Les Toiles Fauves
Collioure
Appellation d'Origine Contrôlée
l'Étoile

- annonces légales - annonces légales - annonces légales -

Par acte SSP du 19/11/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : LOCATION DU SUD Objet social : achat vente tous produits Siège social : 8 a Rue Jacques de Lacreteille, 66100 Perpignan. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : M. Pastor Patrice, demeurant 8 a Rue Jacques de Lacreteille, 66100 Perpignan Immatriculation au RCS de Perpignan

Par acte SSP du 19/11/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : CONSTRUCTION DU SUD Objet social : rénovation Siège social : 8 a Rue Jacques de Lacreteille, 66000 Perpignan. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : M. Pastor Patrice, demeurant 8 a Rue Jacques de Lacreteille, 66000 Perpignan Immatriculation au RCS de Perpignan

Constitution SSP du 01/12/2020 de ACTIV PRO CLIM, SARL au capital de 1000 euros. Siège: 9 rue costabonne, 66400 Céret. Durée: 99 ans. Gérance: M DENISE Olivier 3 rue de la Padragouse, 66400 Céret. M FOSSARD Jérôme 3 rue de la Padragouse, 66400 Céret. Objet: Installation, entretien, vente d'appareils et d'équipements de climatisation et de réfrigération. Négocier de tous produits non alimentaires. RCS: PERPIGNAN.

Wellbe Immo SARL au capital de 1200 €. Siège social: 46 Rue Georges DUNYACH, 66330 Cabestany 890 509 987 RCS de Perpignan. L'AGE du 27/11/2020 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : Agence immobilière et transaction. Modification au RCS de Perpignan

SOCIETE OCCITANE D'ELECTRICITE ET DE PLOMBERIE, Sigle: SOEP, SAS au capital de 1000 euros, 7 Rue Charles Lebrun, 66000 Perpignan. RCS: PERPIGNAN 837665462. A compter A.G.E du 31-05-2019: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Siège de liquidation: au siège social. Liquidateur: M KHAMASSI Abdelwahab 20 Rue Médailles De La Resistance, 66000 Perpignan. Mention et formalités au RCS de PERPIGNAN.

APTE-HABITAT, SARL au capital de 1000 euros, 4 rue des frères Bausil, 66350 Toulouges. RCS: PERPIGNAN 821396405. A compter A.G.E du 03-12-2020: Ajout à l'objet: Holding, gestion de portefeuille de titres et de participations. Prestations administratives, comptables, sociales, commerciales et financières pour ses filiales. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de PERPIGNAN.

La SASU MON ASSISTANT a été constituée. Capital: 1000 € Siège: 5 Rue Du Moulins 66330 Cabestany Objet: Activités liées aux systèmes de sécurité. la surveillance et la surveillance à distance de systèmes de sécurité et d'alarme électroniques tels que les dispositifs d'alarme anti-vol et d'alarme incendie, y compris leur installation et maintenance, l'installation, la réparation, la réfection et maintenance, avec, par la suite, leur surveillance ou surveillance à distance.

assistance et dépannage informatique à domicile.

aide à domicile. Import et export de matériel électronique. Durée: 99 ans Président: Yoan Nogues, 12bis Avenue Du Languedoc 66440 Torreilles. La cession des actions de l'associé unique est libre. Chaque action donne droit à une voix. RCS: PERPIGNAN

Acte SSP du 14/12/2020, constitution EURL dénommée: CN TECH. Siège: 10 Rue Des Cerisiers 66410 VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE. Capital: 500€. Objet: Toute activité de prestations de services liée au déploiement et pose de fibre optique chez des particuliers et éventuellement chez des professionnels. Gérance: M. Clément NAVARRO, 10 Rue Des Cerisiers 66410 VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE. Durée: 99 ans. RCS PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Aude XABÉ-POIRIER, notaire à PARIS, 19 rue de la convention, substituant Me Philippe SARDA, Notaire Soussigné de la Société Civile Professionnelle « Philippe SARDA, Jérôme SPITERI, Aude XABÉ-POIRIER et Jérôme de ZERBI », titulaire d'un Office Notarial à PERPIGNAN (66000) 44, Rue Hector Guimard, le 4 décembre 2020 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LE PLATEAU II

Siège social : ELNE (66200), 3 et 5 promenade des enfants de la maternité ZAC LAS CLOSES.

Durée : 10 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Objet social :

L'achat de terrains, la réalisation et la vente de tous immeubles à usage d'habitation ou autre, et généralement toutes opérations immobilières, de promotion immobilières, de conseils ou d'assistance se rapportant à l'édification d'immeubles de toute nature.

Inaliénabilité des actions :

Les associés fondateurs entendent que les actions seront inaliénables pendant une durée de 5 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS. Dans le cadre d'une augmentation de capital, le point de départ sera la date de l'assemblée générale approuvant cette augmentation, et la durée de l'inaliénabilité sera alors de 2 années.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

Président : SAS GZ PARTICIPATIONS

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN

Pour avis

Le notaire.

TENDERLIFT

Société par actions simplifiée au capital de 7 800 €

Siège social : 2, rue Calypso, lieu-dit « le Port » ZAC du Pôle Nautique de Canet, 66140 Canet-en-Roussillon

434 546 396 RCS Perpignan

Aux termes du procès-verbal du 9 décembre 2020, l'associé unique a, à compter de ce jour, nommé en qualité de Président la société PERIC, SARL sise 5, rue du Moulins, 66330 Cabestany, 890 785 884 RCS Perpignan, en remplacement de Monsieur Jean-Paul VULLIERMET, démissionnaire.

Les inscriptions modificatives seront portées au RCS tenu par le greffe du Tribunal de commerce de Perpignan.

Pour avis

DAMB

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : 1 Rue du Pic Néoulous, 66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PERPIGNAN du 21 Décembre 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : DAMB

Siège social : 1 Rue du Pic Néoulous, 66100 PERPIGNAN

Objet social : l'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Damien BENEZET, demeurant 1 Rue du Pic Néoulous, 66100 PERPIGNAN

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales dans les autres cas.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN.

La Gérance

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Première insertion

Enquête publique pour la demande d'autorisation environnementale portant sur le projet de régularisation de six (6) forages, sur les communes de Canet-en-Roussillon et de Perpignan, par la SCEA Maison LAFAGE.

Par arrêté préfectoral n°DDTM/SEER/2020452-0001, il sera procédé, du lundi 18 janvier 2021 à 14 h au mardi 2 février 2021 à 17h, conformément aux articles R.123-1 à R.123-27 et R.181-36 et suivants du Code de l'environnement, à une enquête publique, à la demande de la SCEA Maison LAFAGE.

Le dossier d'enquête, constitué de la demande d'autorisation environnementale et d'un registre à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur, pourront être consultés, sur rendez-vous (ddtm-ep3@pyrenees-orientales.gouv.fr), soit en mairie de Perpignan, durant ce délai, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, soit au centre technique municipal de Canet-en-Roussillon, durant ce délai, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête et l'arrêté d'ouverture d'enquête, seront également consultables sous forme numérique sur le site internet des services de l'État, à l'adresse suivante :

<http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-autres-procedures/Autorisations-loi-sur-l-eau>

Un poste informatique, sur rendez-vous (ddtm-ep3@pyrenees-orientales.gouv.fr), sera mis gratuitement à la disposition du public pour consulter le dossier au lieu et heures suivants :

Direction Départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales – Service de l'eau et des risques, 2 rue Jean Richepin – BP 50909 – 66020 Perpignan cédex, du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Le public pourra formuler, s'il y a lieu, ses observations, propositions et contre-propositions :

sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Perpignan et au centre technique municipal de la commune de Canet-en-Roussillon, ou les adresser par écrit à la mairie de Perpignan ou au centre technique municipal de la commune de Canet-en-Roussillon, sièges de l'enquête, à l'attention de M. le Commissaire enquêteur – Enquête publique pour la demande d'autorisation environnementale portant sur le projet de régularisation de six (6) forages, sur les communes de Canet-en-Roussillon et de Perpignan, formulée par la SCEA Maison LAFAGE (66000 Perpignan), qui les annexera au registre après les avoir visées ; par courrier électronique à l'adresse suivante : ddtm-ep3@pyrenees-orientales.gouv.fr

Monsieur André GIRALT, Capitaine de Police Honoraire, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations du public, sur rendez-vous (ddtm-ep3@pyrenees-orientales.gouv.fr), dans les lieux suivants :

Lieux et adresses	Jours, dates et horaires des permanences
Centre Technique Municipal 16 boulevard Las Bigues 66140 Canet-en-Roussillon	Mardi 2 février 2021 de 14h à 17h
Mairie de Perpignan Hôtel de ville, Place de la loge BP 20931 66931 Perpignan cedex	Lundi 18 janvier 2021 de 14h à 17h Mardi 26 janvier 2021 de 9h à 12h

Les observations et propositions effectuées sur registre seront tenues à la disposition du public en mairie de Perpignan et au centre technique municipal de la commune de Canet-en-Roussillon. Celles transmises par courrier électronique seront accessibles sur le site internet des services de l'État susmentionné.

À l'expiration du délai de l'enquête, soit le mardi 2 février 2021 à 17h, le registre d'enquête et les documents annexés seront mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui.

Dans la huitaine, le commissaire enquêteur rencontrera le responsable du projet et lui communiquera les observations orales et écrites consignées dans un procès-verbal de synthèse, ce dernier disposant ensuite d'un délai de quinze (15) jours pour produire ses observations éventuelles.

Dans un délai de trente (30) jours à compter de la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra le dossier d'enquête accompagné du registre et des pièces annexes, à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales avec un rapport sur l'enquête et, dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, défavorables assorties de réserves ou défavorables. Le commissaire enquêteur transmettra simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du tribunal administratif.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un (1) an dans les locaux du centre technique municipal de la commune de Canet-en-Roussillon et à la mairie de Perpignan ainsi qu'à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) des Pyrénées-Orientales. Le rapport et les conclusions seront publiés sur le site internet précité.

Des informations sur le projet peuvent être sollicitées auprès du maître d'ouvrage : SCEA Maison LAFAGE 66000 Perpignan – Monsieur LAFAGE Jean-Marc (téléphone : 04 68 80 35 82 - mail : poudouard@domaine-lafage.com).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation ou un refus, par arrêté du Préfet des Pyrénées-Orientales.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE AMENAGER UN COIN DE VERDURE POUR LA PLUIE COMMUNE D'ALENYA

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : Commune d'Alénya

2 - NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE LA PERSONNE PUBLIQUE : Monsieur le Maire

3 - OBJET DU MARCHÉ : AMENAGER UN COIN DE VERDURE POUR LA PLUIE

4 - LOTS :

Lot n° 1 : Voirie

Lot n° 2 : Espaces verts

5 - TRANCHES :

Tranche ferme : Ecoles maternelle et primaire

Tranche optionnelle : Lotissement « Les Cigalines »

6 - LIEU D'EXECUTION DES TRAVAUX : Commune d'Alénya

7 - DUREE DU MARCHÉ : Voir RC

8 - CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse, conformément aux articles L2152-7, L2152-8, R2152-6 et R2152-7 du Code de la Commande Publique, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation. En cas d'offres anormalement basses, il sera fait application de l'article L2152-6, R2152-3 à R2152-5 du Code de la Commande Publique.

9 - PROCEDURES

Mode de passation : Procédure adaptée – article L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique

10 - CONDITIONS DE DELAI

Date limite de réception des offres : 11 Janvier 2021 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

11 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 22 Décembre 2021

12 - ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS PEUVENT ETRE OBTENUS

Via la plateforme de dématérialisation

13 - MODALITE D'OBTENTION DES DOCUMENTS :

Plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>

14 - MODALITE REMISE DES PLIS :

Plateforme de dématérialisation : <https://www.marches-securises.fr>

Le Travailleur Catalan

44 av. de Prades - 66000 Perpignan

Tél. 04 68 67 00 88 -

mail : ltravailleurcatalan@letc.fr

Site : www.letc.fr

Commission Paritaire N° 0424 C 84 621 /
N° ISSN 1279-2039

Gérante : Eulalie Arabia
directeur de publication

Administrateur

Remi Cathala

Conception

Priscilla Beauclair

Une : © montage photo PB.

© Mélina La

Illustrations : © Delgé

Impression

Imprimerie Salvador

33 bd.d'Archimède - 66200

Elne (France)

Webmaster Priscilla Beauclair

/ Dominique Gerbault

Publicité Richard Siméon



Habilité à la parution de vos
annonces légales.

Contactez-nous par mail :
legales@letc.fr

Plus d'articles
à découvrir sur
www.letc.fr

suivez-nous sur



Pages d'histoire.

L'immigration féminine en Languedoc

Le Midi Rouge. Notes de recherche, revue d'ouvrages, biographies, les historiens de l'Association Maitron Languedoc Roussillon poursuivent leur œuvre. N° 35, juin 2020.



L'éditorial de juin 2020 du Midi Rouge s'ouvre sur une étude d'Hélène Chaubin consacrée à l'immigration féminine en Languedoc méditerranéen et en Roussillon de 1851 à 1990. Durant cette période, la main-d'œuvre féminine est réputée invisible et seule l'immigration masculine a pu être bien étudiée à ses débuts. En 1851, les recensements ont commencé à préciser la nationalité des entrants. Ils étaient alors 0,6 % de la population totale ; en 1881, 2,2 % et par flux successifs rapides ils atteignaient 6,2 % en 1990. A partir des années 1960, le nombre des migrants originaires du Maghreb commence à dépasser celui des Espagnols. Et les femmes accueillies en 1990 sont plus

nombreuses que les hommes et alors repérables, car elles rentrent dans la codification de l'INSEE par leur qualification professionnelle.

L'immigration économique répond à des besoins en main-d'œuvre locale. D'une façon générale, la proximité joue un grand rôle : ils, elles, sont beaucoup plus nombreux dans les Pyrénées-Orientales qu'en Lozère. C'est pendant longtemps une immigration rurale dans les vignes, l'arboriculture, un peu aussi dans les salins et les rizières. Venant d'Espagne, elle est massive au temps des vendanges, comprenant hommes et femmes, parfois en couple.

Une lente et longue évolution

Les choses évoluent au gré des besoins, des circulaires, des installations durables, les enfants naissant Français, et de l'accueil des populations locales. Après avoir longuement détaillé les sources qu'elle a explorées, Hélène Chaubin conclut : « En Languedoc-Roussillon, avant 1990, les femmes n'apparaissent encore ni dans les premiers mouvements associatifs constitués par des immigrés, ni dans les mouvements de protestation

sociale de 1973 et 1975. Mais par l'augmentation de la population féminine étrangère, par son désir de formation en milieu scolaire et d'insertion en milieu professionnel, par la tertiarisation de ses activités, il s'amorce pour elle, avec bien des difficultés, une réelle période de promotion ».

Comme lecture choisie, André Balent analyse l'ouvrage de Claude Delpla *La libération de l'Ariège*. Les biographies évoquent l'universitaire George Canguilhem, « illustre Chaurien », Carmen-Antonio Mioch, militante communiste et résistante de l'Hérault, Compère Constant, dit Compère-Morel, personnalité complexe au long parcours, la socialiste et syndicaliste Madeleine Rouja Laissac, et Fernand Castany, militant communiste à Rivesaltes.

Yvette Lucas

Le Midi Rouge.

Nouveau site <http://www.histoire-contemporaine-Languedoc-roussillon.fr>

Abonnements André Balent cat-ab-balent@wanadoo.fr

Vente en librairie 3€

Le monde de la culture en colère

Manifestation. Samedi 19 décembre, les professionnels du spectacle appelaient à un « bal masqué coloré, absurde et cynique » pour protester contre l'arrêt forcé de leur activité.

Le monde de la culture n'en peut plus et tient à le faire savoir. Après des manifestations partout en France mardi 15 décembre, une nouvelle mobilisation a eu lieu à Perpignan samedi après-midi place de la République à l'appel du mouvement Intermittent 66 et de la CGT. Ces organisations avaient souhaité que la manifestation prenne la forme d'un « bal masqué coloré, absurde, cynique », à l'image des mesures gouvernementales appliquées au monde de la culture en temps de pandémie.

La place de la République était bien remplie, artistes, responsables d'institutions, spectateurs, élus, militants étaient là, beaucoup de manifestants avaient joué le jeu, arborant masques aux vives couleurs et déguisements. Ils étaient bientôt rejoints par le cortège de protestation contre la loi « sécurité ».

L'adjoint à la culture de Perpignan était en bonne place, ceint de son écharpe, bientôt mis en fuite par une copieuse bronca. Peut-être aura-t-il compris que la couleur politique de son maire n'est pas anodine ?

Le représentant de la CGT donnait lecture du communiqué rappelant les difficultés de la situation et les revendications du secteur. « La crise sanitaire et politique met tout le secteur culturel sous perfusion. Et les décisions du gouvernement finissent de l'achever. » constatait-il, déplorant « la disparition de nombreux établissements, spectacles et métiers qui font l'exception de la culture française. »

Il exprimait aussi l'incompréhension des acteurs de la culture et du public face au maintien de la fermeture des lieux, alors que les règles sanitaires y étaient scrupuleusement respectées. « Nous ne serions pas essentiels ? »

L'heure est à l'exigence de négociations sur la base des revendications suivantes :

« - L'allongement de nos indemnités sur une nouvelle année blanche, avec maintien au même taux horaire que l'année précédente.

- Un soutien financier et politique aux lieux et outils de travail.

- Une revalorisation des aides de l'État



« Il y a urgence à stopper cette mascarade funeste... »

pour le spectacle, qui aujourd'hui sont insuffisantes. »

Et concluait « il y a urgence à stopper cette mascarade funeste, à déconfiner la culture. »

Intervention suivie du fameux bal, de musiques et d'expressions diverses, textes, poèmes, colères nées d'une société fracturée...

Une action réussie, sans doute le prélude à de nouvelles mobilisations.

N.G.



Une manifestation sous forme de bal masqué à l'image des mesures gouvernementales appliquées au monde de la culture en temps de pandémie.

Que vive la culture !

Fermeture des lieux culturels. *Le choix gouvernemental démontre que, pour Emmanuel Macron, la culture n'est pas essentielle et peut être sacrifiée sur l'autel libéral.*

Le secteur de la culture ne comprend toujours pas pourquoi il est condamné à rester fermé alors que les commerces, les grandes surfaces, les églises sont ouverts. Et ce ne sont pas les explications alambiquées de leur si discrète ministre, Roseline Bachelot, arguant que l'ouverture des lieux de culture créerait un brassage de population incompatible avec la lutte contre la pandémie, qui pourraient les convaincre. Comme si l'ouverture des marchés de Noël ou autres foires au gras ne créaient pas aussi des brassages de population !

Évidemment, les artistes, les créateurs ne sont pas restés inactifs. Alors que les théâtres, les cinémas, les salles de spectacle, les musées sont fermés, ils ont transformé leurs pratiques culturelles, ont créé de nouvelles formes de présentations et d'échanges. En particulier en utilisant les moyens de communication numériques. Le ministère s'est d'ailleurs senti obligé de remettre en place sur son site un portail accessible au grand public.

Ouvrir les esprits

Mais qu'on y prenne garde. Jamais ces initiatives ne pourront remplacer la présence à un concert, la vision d'un film sur une toile, une soirée au théâtre, la visite physique d'un musée, tous lieux d'émancipation. Le numérique ne pourra remplacer la nécessaire confrontation entre l'artiste, une œuvre et le public. Pourtant, une petite musique insidieuse se fait entendre, expliquant que la culture doit se réinventer, que son avenir n'est pas dans l'échange collectif, mais dans le repli individuel devant son écran. Cette condamnation de ce qui est un élément intrinsèque de la culture la condamnerait à court terme.

En fait, il apparaît clairement qu'Emmanuel Macron et son gouvernement estiment que la culture n'est pas essentielle, qu'il



© Priscille Beaudouin

Les salles de spectacles et les artistes tentent de poursuivre leurs activités en diffusant des concerts via les réseaux sociaux.

ne s'agit que d'une occupation occasionnelle de bien peu d'intérêt. Il est vrai que la culture sous toutes ses formes – livres, théâtre, cinéma, danse, musées... – nourrit l'imaginaire des individus, développe leur libre conscience, ouvre mille et une fenêtres sur la réalité du monde. Elle fournit à chacune et chacun les armes lui permettant de comprendre, d'analyser, de critiquer, de contester. Elle est un élément incontournable de la construction citoyenne de toutes et tous. Pour mesurer ce rôle essentiel, souvenons-nous que, constamment, les États totalitaires s'attaquent en premier lieu à la culture pour en limiter la capacité d'ouvrir les esprits, contraignant les créateurs à inventer des formes inédites pour contourner les ukases... Preuve que la culture est sans rivages.

C'est bien pour cela que nous devons nous inquiéter et protester avec tous les artisans de la vie culturelle contre leur mise au ban de la société.

René Granmont



CAFÉS LA TOUR

Torréfacteur à Perpignan depuis 1925

LE CAFÉ FRAÎCHEMENT TORRÉFIÉ



**11, Av. Émile Roudayre
66000 PERPIGNAN**

Tél. 04 68 61 24 18 / Fax. 04 68 61 55 51

Quand j'entends le mot culture ...

Il fut un temps sinistre où un horrible individu avait déclaré : « *Quand j'entends le mot culture, je sors mon revolver* ».

Evidemment, nous ne sommes plus en cette si sombre période. Mais quelle drôle d'époque que celle où la foule qui déferle dans les grandes surfaces ou les marchés de Noël est considérée comme non contagieuse, mais qu'elle devient très dangereuse dans les théâtres, les cinémas, les salles de concerts alors que les mesures sanitaires les plus rigoureuses y sont appliquées.

Aujourd'hui, et c'est tant mieux, pas de revolver ! Mais quand Emmanuel Macron et Jean Castex entendent le mot culture, ils sortent leur confinement !

R.G.

Plus d'articles chaque semaine sur le site www.letc.fr

suivez-nous sur



Valéry, François 1 et 2, Jacques, Nicolas, Emmanuel... et l'humain...

Dans un épisode précédent je m'étais plu à montrer l'humanité de sportifs d'ici et d'ailleurs et à fonder l'intérêt qu'ils suscitent ou ont suscité sur cette dimension humaine qui pouvaient faire d'eux des prolongements sublimés (bien sûr) de nous-mêmes. Ce qui peut expliquer la fascination exercée par les grands sportifs.

Du décès de VGE

Quelques jours plus tard, alors que cette notion d'humain occupait encore ma cervelle, nous apprenons le décès de VGE, Valéry Giscard d'Estaing pour les plus jeunes. Et tous les courtisans de la bien-pensance de se répandre en éloges dithyrambiques sur le personnage qui aurait été moderne avant l'heure, un peu incompris, mais si bien élevé et si modeste. Et tous de rappeler ses grands faits et gestes dont la loi sur l'IVG (qu'il doit aux députés de gauche) entre autres. Mais peu de rappels sur sa démagogie,

son goût prononcé pour s'inviter impoliment chez des gens modestes, pour recevoir les éboueurs qui passaient devant l'Élysée, pour tuer les éléphants en Afrique et au passage ramener quelques diamants de Bokassa, sur son allergie aux mouvements ouvriers (les sidérurgistes se souviendront!) et the last mais non the least son incapacité à gracier des condamnés à mort (rappelez-vous Ranucci). Vous avez dit ... humanité...

En passant par l'humain menteur, trompeur

Le François qui a suivi a tout tenté pour nous la jouer plus humain, en particulier sur la peine de mort abolie, mais son humanité est restée bien trouble, et souvent forte de contorsions en tous genres pour nous faire avaler des couleuvres qui voulaient nous convaincre que ripoliner et changement de société était la même chose. L'humain serait-il un peu menteur ?

Le Jacques qui a enchaîné était tout sauf

une oie blanche, mais grâce au cul des vaches qu'il tâtait avec plaisir, il pouvait donner une impression de proximité qui pouvait laisser croire que la droite pouvait être populaire. Dans le même temps il faisait le nécessaire pour que le monde du travail en bave toujours autant, et même un peu plus. Son humanité à lui était du genre trompeur.

Valéry, François et Jacques sont maintenant partis sous d'autres cieus, mais cela ne doit pas nous empêcher de rester lucides.

À « l'humanité » des survivants

Quant aux survivants, leur « humanité » fait encore la une de l'actualité, ainsi Nicolas, premier président à avoir affaire avec la justice pour une sombre affaire de trafic d'influence : il est plus que plaignant après avoir lu la plaidoirie du procureur qui dénonce le mépris souverain (c'est le cas de le dire) et inadmissible du plus haut responsable du pays pour le droit, pour l'état de droit d'entendre les arguments du Nicolas en question qui en fait un échange de service entre potes qui prépare un arrangement... très humain. Tu m'informes de ce qui se passe à la cour de cassation et je te prépare

une retraite dorée à Monaco. L'humanité devient ainsi bien médiocre.

François et Emmanuel étaient copains, mais Emmanuel a trompé François qui, balourd, s'est laissé bernier. C'est humain... diront les commentateurs ! Ils sont du même monde de l'énarchie, c'est-à-dire de l'humain supérieur, et étaient sans doute convaincus qu'ils n'étaient pas du vulgus pecum (le populo), qu'ils étaient légèrement au-dessus.


D'où la propension de l'Emmanuel à jeter ses petites phrases assassines sur ceux qui sont rien. D'où la politique violemment antisociale (le pognon avant le travail bien sûr) qu'il met en œuvre. D'où les coups qu'il porte à la démocratie. Avec les phrases ronflantes qui veulent tromper leur monde. Avec lui l'humanité est devenue Jupitérienne, c'est-à-dire le contraire de ce qu'elle est. Mais le corona lui a un peu rabaissé le caquet. Ça lui apprendra à être plus de six à table et à ne pas trop respecter les gestes barrières.

Parler d'humain avec Valérie, François 1 et 2, Jacques, Nicolas et Emanuel, c'est vraiment faire de l'antiphase.

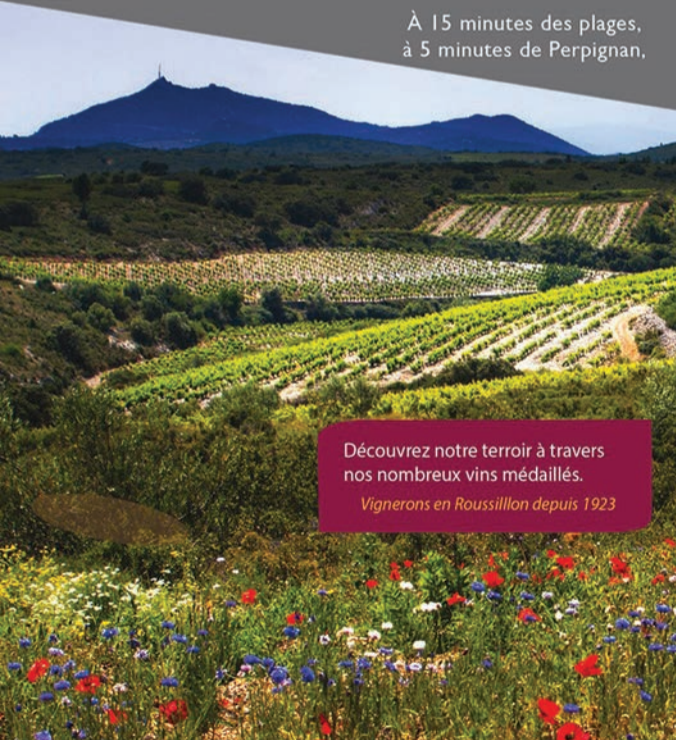
À quand un monde sans ces antiphases-là ?

Jean-Marie Philibert

VIGNOBLES DOM BRIAL



À 15 minutes des plages, à 5 minutes de Perpignan,



Découvrez notre terroir à travers nos nombreux vins médaillés.
Vignerons en Roussillon depuis 1923

Patrimoine du Roussillon

Renseignements - 04 68 64 22 37
www.dom-brial.com - 14 av. Maréchal Joffre- 66390 BAIXAS

L'actu vue par DELGE

